

Communiqué de presse – 16.06.2026

De nouvelles zones modérées pour une ville plus durable

En application de sa stratégie de mobilité durable, la Municipalité poursuit le déploiement des zones modérées dans plusieurs quartiers de la ville. Cette nouvelle étape vise à renforcer la sécurité et le confort des usagères et usagers, réduire les nuisances sonores et favoriser un partage plus harmonieux de l'espace public.

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains a publié ce mardi 16 juin un nouveau lot de zones modérées dans la Feuille des avis officiels (FAO). Ce deuxième lot de mise en œuvre concernera les quartiers et les rues ci-après (voir périmètre en annexe) :

- quartier de Calamin ;
- quartier de Floreyres (uniquement les chemins de la Colline, de Florimont, des Terrasses) ;
- rue des Pêcheurs ;
- rue Saint-Roch (impasse) ;
- ruelle Vautier ;
- rue Neuve ;
- rue du Mont d'Or.

L'apaisement de ces quartiers et de ces rues s'inscrit directement dans la stratégie de mobilité durable de la Ville. La réduction de la vitesse favorise un partage plus harmonieux de l'espace public, encourage la mobilité douce (marche, vélo) et diminue le bruit routier, améliorant ainsi le cadre de vie des habitantes et habitants.

Cette étape permet d'atteindre l'objectif de modérer l'ensemble des quartiers de la ville prévu dans le préavis PR25.10PR. Seuls quelques axes nécessitant des études et travaux plus conséquents resteront à modérer ultérieurement. L'ensemble des zones modérées sera complété par des interventions de génie civil ponctuelles afin d'améliorer progressivement la qualité des aménagements.